Bureau des passeports

Le rôle principal du Bureau des passeports est d'assurer des services de passeports aux citoyens canadiens. En outre, le Bureau émet des certificats d'identité, de même que des titres de voyage accordés en vertu de la Convention des Nations Unies sur les réfugiés, aux immigrants reçus admissibles et éligibles qui résident présentement au Canada. Il offre également des services consulaires et de passeports au nom de certains pays du Commonwealth qui viennent d'accéder à l'indépendance et ne sont pas représentés à Ottawa.

Les opérations du Bureau des passeports en 1974 ont reflété la situation économique mondiale. En effet, l'inquiétude des Canadiens au sujet de l'inflation et de la crise du pétrole a beaucoup influé sur leur décision de voyager. Le nombre de passeports émis en 1974 a été de 542,960, soit une diminution de 3.6 pour cent par rapport à celui de 1973, qui était de 563,302. Le nombre émis de certificats d'identité et de titres de voyage pour réfugiés était de 2,068 en 1974, comparativement à 2,463 en 1973.

On calcule qu'au 31 décembre 1974 il y avait 2,493,980 passeports en circulation, dont 2,333,283 émis au Canada et 160,697 à l'étranger.

Le nombre total de passeports émis au Canada en 1974 s'est élevé à 507,834. Les six bureaux régionaux (Edmonton, Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver) responsables de l'émission de 247,577 de ces passeports, ont aidé les Canadiens qui ont présenté leur demande en personne, continuant ainsi de fournir un service essentiel. Grâce à la présence de ces bureaux dans de grands centres urbains qui sont aussi des points de départ, on a pu fournir aux voyageurs un service personnel efficace et rapide et, le cas échéant, aider les Canadiens obligés de se rendre précipitamment à l'étranger. En outre, ces bureaux régionaux ont joué un rôle croissant en matière de relations publiques pour l'ensemble du Ministère. Ils ont représenté celui-ci à divers endroits hors d'Ottawa, rencontré et aidé les dignitaires en visite, assisté les groupes d'étudiants étrangers et les autres groupes parrainés par le Ministère et communiqué avec les familles de Canadiens en détresse à l'étranger.

Le fardeau du bureau régional de Toronto étant devenu trop lourd, on a établi une petite succursale à North York en avril 1974.

Suite à une étude intensive, le Bureau des passeports a entamé en 1974 l'installation d'ordinateurs pour traiter son répertoire. Bien que nécessitant une longue période de vérification, ce programme devrait fonctionner dès la fin de 1975.